

Communiqué de Presse personnels du lycée Delambre Amiens

Alors que dans les médias on se félicite du déroulé de cette nouvelle rentrée, les personnels du lycée Delambre à Amiens déplorent une série de suspensions, voire de suppressions d'aides financières accordées jusque-là par la région Picardie aux lycées et aux familles.

La situation est alarmante car ces mesures touchent de plein fouet tous les établissements, y compris ceux situés dans les quartiers les plus défavorisés.

En effet, suite à la fusion des régions Picardie et Nord-Pas de Calais, la majorité des subventions accordées auparavant aux établissements scolaires ou aux familles est compromise :

- Les projets liés à la culture ne peuvent pas être mis en place pour l'instant du fait de la suppression du Passeport Culturel ;
- Les Projets pour la Réussite Éducative en Picardie (PREP) et les Parcours Découverte sont bloqués et n'ont donc pas pu démarrer à la rentrée.
- Les licences sportives ne sont plus subventionnées.
- L'Appui Lycéen (Fonds social régional) qui aidait jusqu'à présent les familles les plus modestes a également été supprimé. Le montant de cette subvention était de 8000 € l'année dernière au lycée Delambre et de 18 000 € au LP Montaigne.
- Les élèves scolarisés en lycée professionnel ne reçoivent plus d'aide pour l'achat du matériel indispensable à leurs études, la carte CURSUS étant désormais restreinte au seul financement des manuels scolaires.

La réussite éducative et la lutte contre les inégalités sociales ne sont-elles donc plus une priorité pour notre nouvelle région ? Les personnels du lycée Delambre tiennent à manifester leur inquiétude grandissante face à ce type de mesures budgétaires à l'heure où l'école, plus que jamais, doit permettre à tous et à toutes de réussir.

Ils ont demandé à être reçus par Monsieur Domise, représentant de la région au Conseil d'Administration de l'établissement, lors de sa venue dans l'établissement le 7 octobre prochain. Ce sera la première fois que le nouvel élu rencontrera les personnels du lycée car depuis les élections de décembre dernier, il n'a jamais siégé au Conseil d'administration du lycée dont il est pourtant membre de droit.

Les personnels du Lycée J.B. Delambre, Amiens